AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 septembre 2020

Repères utiles sur les rendements de l’épargne

Du fait de la baisse des taux d'intérêt, la rémunération de certains produits d'épargne a nettement diminué ces dernières années. L’idée est répandue qu’il est encore possible d’obtenir des rendements élevés à coup sûr. Méfiance, car les escrocs ne sont pas loin ! Quelques repères pour une épargne garantie ou investie à long terme.

Le Baromètre de l’épargne de l’AMF indique une perte de repère des épargnants : en 2019, les Français estimaient que le taux de rendement satisfaisant de l’épargne sans risque devait être de 3% par an. Interrogés sur le taux de rémunération du livret A, beaucoup croyaient encore que ce livret rapportait plus de 3% par an ! Un taux bien loin de la réalité…

Qu’en est-il exactement aujourd’hui ? Que peut-on attendre pour une épargne de précaution, une épargne de projet à moyen ou pour le long terme, pour la retraite par exemple ?

Le rendement de l'épargne de précaution

Placée sans risque et de façon à être disponible sans délai, l’épargne de précaution trouve idéalement sa place dans les livrets d’épargne URL = [https://www.abe-

infoservice.fr/epargne/epargne-bancaire/que-savoir-sur-les-produits-depargne-bancaire], à commencer par le Livret A ou le LDDS, dont le taux de rémunération net d'impôt est depuis le 1er février 2020 de 0,5% par an. Le livret d'épargne populaire (LEP), accessible aux personnes aux revenus modestes, procure quant à lui désormais 1% par an.

Il n'existe pas de rendement élevé garanti : toute proposition d'une rémunération plus élevée sur un placement qui serait garanti et disponible cache un risque… ou une arnaque.

A savoir : le rendement de l'épargne liquide suit celui des taux d'intérêt de court terme sur les marchés financiers. Or, aujourdhui, ces taux sont négatifs ! C'est pourquoi le taux du livret A est en baisse depuis de nombreuses années.

Le rendement de l'épargne pour un projet à 3, 5 ou 10 ans

Pour financer un projet nécessitant de disposer d'une somme d'argent de façon certaine dans quelques années, la solution est également un placement sans risque. Là aussi, difficile de trouver un rendement intéressant : les taux à 3-10 ans ne sont guère plus élevés que les taux à court terme.

Un placement offre cependant à la fois une garantie de capital et une rémunération supérieure à celle des livrets : les fonds en euros de l'assurance-vie URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/assurance-vie], qui rapportaient encore 1,5% en moyenne en 2019. Mais cette rémunération moyenne va baisser dans les années qui viennent, descendant peut être en dessous de celle du Plan d'épargne logement ou PEL URL = [https://www.abe-infoservice.fr/epargne/epargne-bancaire/plan-depargne-logement-pel] (1% par an pour ceux ouverts depuis le 1er octobre 2016, et davantage pour les PEL plus anciens), qui deviendrait alors le placement de moyen terme le mieux rémunéré.

Bien sûr, dans un horizon de 3 à 10 ans, il est tout à fait possible d'obtenir une meilleure rémunération, par exemple avec un placement diversifié de façon prudente. Mais c'est au prix d'une certaine prise de risque.

A savoir : tant que les obligations d'Etat à 5-10 ans ne seront pas mieux rémunérées sur les marchés financiers, il n'existera plus de placement garanti rapportant à coup sûr plus de 1% par an dans les prochaines années.

Le rendement de l'épargne de long terme (10 ans et plus)

Pour la constitution d'un capital ou pour valoriser un capital déjà disponible sur une longue période, il est souvent conseillé de regarder du côté des placements diversifiés en bourse.

Historiquement, un placement diversifié en actions sur 15-20 ans a procuré 5 à 7% de rendement par an en moyenne. A certains moments, c'est moins (2 à 3%), tandis qu'à d'autres, c'est plus de 10% par an. Tout dépend des dates d'investissement et de revente, des cycles des marchés boursiers. Mais à la longue, les placements en actions procurent un rendement plus élevé que les placements garantis.

Les placements en actions constituent donc une solution à envisager pour faire fructifier son épargne dans une optique de long terme. Trois conditions pour en tirer le meilleur :

- Ne pas avoir besoin de l'argent investi avant de nombreuses années,
- Etre optimiste pour la croissance économique dans les prochaines années,
- Bien diversifier et investir régulièrement.

Attention ! Le capital et le rendement ne sont pas garantis. Ces placements ne conviennent qu'aux épargnants acceptant de voir une partie de leur épargne fluctuer et de perdre éventuellement une partie de l'argent investi au moment de la revente. Dans tous les cas, il faut conserver une épargne de précaution. Mesurez votre tolérance au risque avec votre conseiller financier habituel, et déterminez la part de votre épargne pouvant être investie à risque.

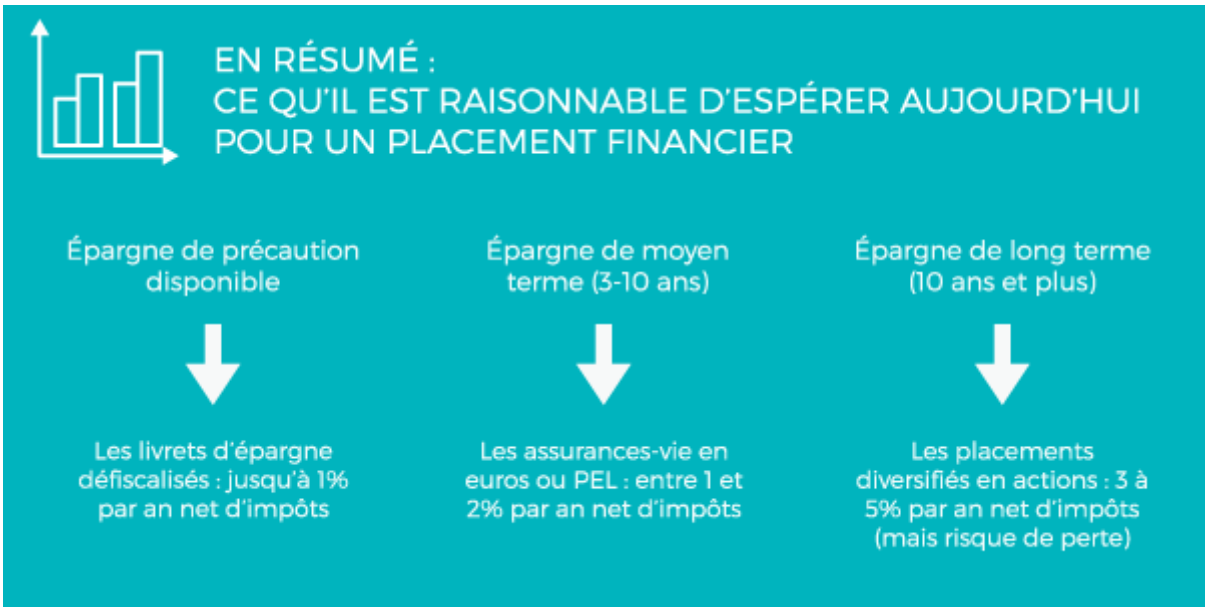

Avez-vous trouvé cet article utile ?

oui non

Mots clés EPARGNE DE LONG TERME PRODUITS FINANCIERS

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE ACTIONS

24 septembre 2019

Rendement et risque des placements en actions

ARTICLE BIEN INVESTIR

19 octobre 2018

Rendement et risque, deux inséparables

ARTICLE BIEN INVESTIR

11 janvier 2018

Comment organiser son épargne ?

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02